PROGRAMME DE FORMATION

Les fondamentaux du RGPD

DURÉE : 1 jours I 7 heures

MODALITÉ D'ORGANISATION : Mixte

Informations

PUBLIC VISÉ

DPO, responsables RH, juridiques, informatiques et dirigeants chargés de la protection des données personnelles.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Comprendre les principes du RGPD et son cadre juridique.

Construire un plan d'action simplifié pour se mettre en conformité.

Identifier les obligations de l'entreprise.

Évaluer les risques liés aux traitements de données.

PRÉREQUIS

Avoir des connaissances de base de l'environnement informatique.

ACCESSIBILITÉ

Si vous êtes en situation de handicap, merci de nous contacter afin que nous puissions vous accompagner et vous orienter au mieux dans votre demande et vos démarches.

Modalités pédagogiques

MODALITÉS

Formation dispensée en présentiel ou à distance (sur demande) par un formateur expert dans ce domaine : apports théoriques, exercices de mise en situation professionnelle.

Programme, supports et fiches pratiques remis aux stagiaires.

Supports pédagogiques utilisés : vidéos, documents PDF, PowerPoint et quiz.

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

Formation dispensée en présentiel ou à distance (sur demande) par un formateur expert dans ce domaine : apports théoriques, exercices de mise en situation professionnelle.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

Avant la formation : audit des besoins et du niveau

En cours de formation : Évaluation en continu de la compréhension et de l'assimilation des savoirs et savoir-faire par le formateur lors de mises en situation et cas pratiques.

À la fin de la formation : évaluation de la compréhension et de l'assimilation des savoirs et savoir-faire par le formateur, évaluation des acquis : Quiz/QCM de fin de module.

Formation qualifiante : certificat de réalisation en fin de formation

Contenu pédagogique

01 - Introduction et tour de table

- Présentation des étapes et thématiques abordées : sommaire du module/parcours de formation.
- Validation des objectifs avec chaque apprenant.
- Tour de table guidé : échanges et positionnement des acquis et des besoins de chacun.

02 - Comprendre le RGPD et ses enjeux et le cadre juridique du RGPD

- Définition et objectifs du Règlement général sur la protection des données.
- Pourquoi une réglementation sur la protection des données ?
- Les principes fondamentaux du RGPD.
- Les acteurs concernés : responsables de traitement, sous-traitants, délégués à la protection des données (DPO).
- Les obligations légales et réglementaires.
- Les droits des personnes concernées (accès, rectification, portabilité, oubli…).

03 - Les enjeux et risques pour l'entreprise

- Identification des risques liés aux traitements des données personnelles.
- Étude de cas : les sanctions et amendes en cas de non-conformité.
- Impact du RGPD sur les pratiques commerciales et marketing.

04 - Construire un plan d'actions de mise en conformité

- Les étapes clés pour se conformer au RGPD : élaboration du registre des traitements.
- Mise en place des procédures internes de protection des données.
- Mesures techniques et organisationnelles pour protéger les données : sensibilisation des collaborateurs et formation interne.
- Analyse de situations concrètes : exercice pratique, élaboration d'un plan d'action personnalisé.
- Questions/réponses et échange d'expériences.

05 - Valider les acquis et clôturer la formation

- Bilan et évaluation finale de la formation.
- Enquête de satisfaction à chaud.

Modalités d'évaluation

Avant la formation : audit des besoins et du niveau

En cours de formation : Évaluation en continu de la compréhension et de l'assimilation des savoirs et savoir-faire par le formateur lors de mises en situation et cas pratiques.

À la fin de la formation : évaluation de la compréhension et de l'assimilation des savoirs et savoir-faire par le formateur, évaluation des acquis : Quiz/QCM de fin de module.

Formation qualifiante : certificat de réalisation en fin de formation